

# Communiqué



## DE PRESSE

Paris, le vendredi 28 avril 2017

### Conseil de la Métropole du 28 avril 2017

A l'ouverture de la séance, une minute de silence a été observée par l'ensemble des conseillers métropolitains en hommage à Xavier Jugelé, policier victime de l'attentat commis sur les Champs-Élysées le 20 avril dernier.

Lors de la partie délibérative du conseil, le compte de gestion et le compte administratif 2016, présentés par M. BADRE, Conseiller Métropolitain Délégué aux Questions Fiscales et Financières, Maire de Ville-d'Avray, ont été approuvés à l'unanimité.

Le Conseil a permis à Patrick OLLIER, Président de la Métropole, Député-Maire de Rueil-Malmaison, d'effectuer un certain nombre de communications.

Au sujet du **Vélib métropole**, les communes ont jusqu'au 30 juin 2017 pour adhérer au dispositif. Plus le nombre de communes adhérentes au Vélib' sera important, plus le coût de fonctionnement par station diminuera, sachant que le reste à charge pour les communes est de l'ordre de 10 000 euros. Marie-Pierre DE LA GONTRIE, Conseillère Métropolitaine, Présidente du syndicat mixte Autolib-Vélib, a précisé les modalités de ce nouveau dispositif.

Le Bureau métropolitain du 10 avril dernier a lancé de manière unanime l'initiative « **centres-villes vivants** ». Cet appel à projets, qui se situe au croisement de plusieurs délégations et commissions (aménagement, développement économique, développement durable, innovation etc.) doit permettre à la Métropole, notamment à partir du dispositif de préemption des baux commerciaux et des projets de travaux d'aménagement des centres-villes, de soutenir les communes qui en feraient la demande pour revitaliser leurs centres-villes dans une logique de dynamisme de proximité.

Après avoir salué avec Valérie MAYER-BLIMONT, Conseillère déléguée, adjointe au Maire de Santeny, le travail remarquable accompli pour l'organisation d'« **Inventons la Métropole** » et des 4 Meet-ups de l'innovation des mois d'avril et mai 2017, Patrick OLLIER a rappelé le lancement de la 2<sup>e</sup> édition de cette consultation urbaine. Les maires ont d'ores et déjà été saisis afin de rechercher des sites susceptibles d'accueillir de nouveaux projets innovants.

La Métropole s'engage dans la **définition de l'intérêt métropolitain**, notamment en matière d'aménagement, sous l'égide de Georges SIFFREDI, Maire de Châtenay-Malabry, vice-Président délégué à l'Aménagement du Territoire Métropolitain. C'est à ce titre qu'un courrier du Président et du Vice-Président a été adressé.

Enfin, le Président a informé le Conseil que **la délégation de Daniel BREUILLER**, vice-Président délégué à la mise en valeur du Patrimoine naturel et paysager et à la Politique de la nature, s'étendrait désormais à « l'agriculture urbaine ».